



Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du mercredi 20 août 2025

PRÉSENTS : GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président;
DAMS J., FLABAT A., D'HOOGHE L., MARCHAND L., Echevins;
PAYE D., Présidente du CPAS;
ANTOINE A., ALDRIC J.-M., BIDOUL V., DARDENNE M., RIGO E.,
SEVERIN D., HEMPTINNE M., GLORIA E., SILLIEN-MOLS I., DETHIER
M-F, THIRION T., PIERARD C., KRIREM C., Conseillers communaux;
THIBEAUX S., Directrice générale;

EXCUSÉ(S) : NOËL J., DRAUX V., Conseillers communaux;

Objet : Affaires générales - Programme Stratégique Transversal 2025-2030 - Prise d'acte -

Le Conseil :

- Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation tel que modifié par le décret du 19 juillet 2018 intégrant le Programme stratégique transversal dans le CDLD et notamment les articles L1122-30 et L1123-27 (PST), L1124-4, L1124-40, L1133-1 et L1211-3 §2 (CoDir);
- Vu la délibération du Conseil communal du 23 janvier 2025 adoptant la Déclaration de politique générale 2024-2030;
- Considérant que le Programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés;
- Considérant que cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels et d'actions définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition;
- Considérant que le Programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le Collège communal et l'Administration; qu'il peut être actualisé en cours de législature;
- Considérant que le Programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le Collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci;
- Considérant que le Comité de direction constituera un rapport d'exécution dont le Collège communal se saisira pour réaliser la dernière évaluation de la législature, ce rapport d'exécution et cette évaluation étant transmis au Conseil communal pour prise d'acte dans le courant du premier semestre 2030;
- Considérant que le Programme stratégique transversal doit être publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et qu'il sera également mis en ligne sur le site Internet de la commune;
- Vu le Programme stratégique transversal 2025-2030 tel que présenté par le Collège communal et annexé à la présente délibération pour faire partie intégrante de celle-ci;
- Entendu les interventions de Messieurs Christophe KRIREM, André ANTOINE, Jean-Marc ALDRIC, conseillers communaux et de Monsieur Jordan GODFRIAUX, Bourgmestre;

PREND ACTE

du Programme Stratégique Transversal 2025-2030 tel que présenté par le Collège communal et tel qu'annexé à la présente délibération pour en faire partie intégrante;

La présente délibération accompagnée du programme stratégique transversal 2025-2030 sera transmise au Gouvernement wallon conformément à l'article L1123-27 § 3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La Directrice générale
(s) S. THIBEAUX

La Directrice générale f.f.,


Émilie CHATORIER

Par le Conseil,

Pour extrait conforme,
délivré le 21 août 2025



Le Bourgmestre,
J. GODFRIAUX

Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX

Le Programme Stratégique Transversal de la Commune de Perwez

Références légales

Le Programme stratégique transversal communal (PST) est une démarche destinée à aider les communes à progresser dans le sens d'une **gouvernance moderne** en développant une **culture de la planification et de l'évaluation**.

Le PST doit permettre à chaque commune de se doter d'une vision globale, qui sera ensuite déclinée en objectifs stratégiques et opérationnels et enfin en actions. Le tout est réuni en un document unique et évolutif qui guide l'action communale tout au long de la législature¹.

Le Programme stratégique transversal a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Le §1 prévoit que le Collège, dans les deux mois de son installation, présente une Déclaration de Politique générale, adoptée par le Conseil communal et publiée sur le site Internet communal.

Le §2 prévoit que le Collège présente dans les neuf mois, son programme stratégique transversal.

Celui-ci est présenté et débattu au Conseil communal, puis publié sur le site Internet communal.

Le même article prévoit une évaluation du PST par le Collège au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci.

Le comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le Collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature. Ce rapport d'exécution et cette évaluation sont transmis au Conseil communal pour prise d'acte, dans le courant du premier semestre de l'année du renouvellement intégral des conseils communaux, ainsi qu'au Collège communal issu des élections suivantes.

Le §3 prévoit que la délibération du Conseil communal prenant acte du programme stratégique transversal est communiquée au Gouvernement.

Le Programme Stratégique de la Commune de Perwez

Le PST de la Commune de Perwez regroupe ainsi les objectifs stratégiques, opérationnels et les actions que le Collège communal entend mener à bien sur les 6 ans de la mandature et dans la continuité des actions entreprises lors du précédent PST.

Loin d'être figée, la démarche stratégique est donc modulable et évolutive grâce à un processus d'évaluation tenant compte de facteurs tels que de nouveaux besoins, de circonstances imprévues, d'opportunités nouvelles...



Le PST ne se contente donc pas seulement d'**exprimer la stratégie communale** (objectifs stratégiques), il la **décline de manière opérationnelle** (objectifs opérationnels et actions). Ces projets et actions sont engagés en **prenant en considération les moyens disponibles**, qu'ils soient humains ou financiers.

Il est à noter que le PST de la Commune de Perwez intègre des actions pouvant relever des missions institutionnelles du CPAS pour lesquelles la Commune manifeste un intérêt particulier alors que les actions relatives au CPAS lui-même sont détaillées dans son propre PST et ce, en totale cohérence avec les objectifs communaux, ceci confortant ainsi les multiples synergies qui sont développées par nos deux institutions depuis longtemps.

L'élaboration du Programme Stratégique de la Commune de Perwez

En collaboration avec l'asbl GAL Culturalité en Brabant wallon, les membres du Collège communal et une toute grande majorité des agents, tant de la Commune que du CPAS, se sont attelés à **dresser en priorité un état des lieux du territoire de la Commune (volet externe) et du fonctionnement de l'administration (volet interne)**.

Ce diagnostic, associé aux objectifs politiques de la déclaration de politique communale (DPC), a servi de base pour fixer les objectifs stratégiques et opérationnels du PST. **Le travail de co-construction entre autorité politique et les agents des administrations** a ensuite permis de traduire et de décliner ces objectifs en actions concrètes.

Outre la co-construction du PST, cette contribution dans l'élaboration du PST permet au personnel de la Commune et du CPAS de s'en approprier le contenu, et permet également de valoriser ainsi tous les acteurs concernés.

Le Programme Stratégique Transversal de la Commune de Perwez comprend 358 actions réparties parmi 10 objectifs stratégiques et 40 objectifs opérationnels.

Aspect financier et volet budgétaire du PST

Le Plan Stratégique Transversal constitue avant tout un exercice de structuration et de planification de projets qui vise à atteindre différents objectifs. **Même s'il ne s'agit pas d'un budget annuel ou pluriannuel, il invite à une réflexion globale sur la planification financière et budgétaire pour déterminer une trajectoire..** Certains projets sont sans impact budgétaire alors que d'autres nécessiteront des études complémentaires afin d'en estimer les coûts.

De plus, dans une Wallonie déficitaire de presque 3 milliards d'euros et dans un état fédéral déficitaire de 26 milliards d'euros, il est **impératif d'analyser les projets du PST dans le contexte actuel**, en tenant compte du lot d'incertitudes économiques et des enjeux financiers pour la mandature 2025-2030.

Enjeux financiers tels que :

- l'augmentation des **dépenses de pension** qui crée une pression sur les finances publiques,
- **l'accueil par le CPAS des chômeurs longue durée** ayant épuisé leurs droits aux allocations de chômage et les coûts supplémentaires pour les pouvoirs locaux,
- la **réforme fiscale fédérale** en particulier l'augmentation de la quotité exemptée d'impôt, et donc le risque de voir diminuer les recettes de l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) pour les communes,



-
- les défis financiers et techniques pour mettre en place des solutions durables dans le cadre des politiques de la **transition énergétique**²

Il convient donc de garder à l'esprit que **les actions des entités locales sont limitées**, que dès lors, certains projets se concrétiseront et d'autres devront être redéfinis ou postposés pour être concrétisés.

En effet, en termes de moyens financiers, l'action des entités locales peut se retrouver limitée par **diverses contraintes** telles que l'amointrissement des opportunités de subsidiation, les balises d'emprunt imposées et les ratios d'endettement fixés par l'autorité régionale, les mesures régionales (réforme des points APE, suppression du 1% du fonds des communes), les dépenses de transfert qui représentent quasi 15% du budget annuel de la Commune (financement de la zone de police (6,5%), de la zone de secours (2%), du CPAS (6,3%-)...

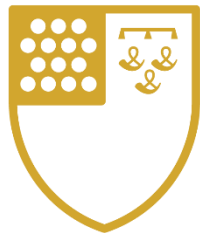
Parvenir aujourd'hui à chiffrer fidèlement chaque action des cinq prochaines années semble donc périlleux voire illusoire.

Le PST est donc une **feuille de route** qui comporte des lignes directrices concrètes et des objectifs qui devra ainsi être intégrée dans l'élaboration des budgets annuels afin de garantir une trajectoire budgétaire en équilibre et qui répondra ainsi aux **objectifs de transparence et de planification** requis.

Perwez, le 12 août 2025

² Voir Etudes Finances Locales 2025 - Belfius





COMMUNE DE
PERWEZ

PERWEZ – PST EXTERNE

OS 1 MAINTENIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

001 : S'unir tous ensemble pour une commune propre et optimiser la gestion des déchets

ACTIONS

- | | |
|--------|---|
| 1.1.1 | Renforcer les moyens du service propreté |
| 1.1.2 | Étendre les campagnes de contrôle et de répression (dépôts clandestins) |
| 1.1.3 | Sensibiliser les jeunes à la propreté via les écoles, le Service d'aide aux jeunes (SCAJ) et l'Accueil Temps Libre (ATL) |
| 1.1.4 | Responsabiliser les citoyens à l'entretien de leurs trottoirs |
| 1.1.5 | Mener une politique de gestion des rats et/ou des pigeons sauvages en tenant compte du bien-être animal |
| 1.1.6 | Soutenir les ambassadeurs propreté |
| 1.1.7 | Participer aux actions menées par BeWapp |
| 1.1.8 | Maintenir la mise à disposition de sacs à déjections canines |
| 1.1.9 | Améliorer la gestion des déchets en optimisant l'implantation, le design et le suivi des poubelles publiques et des cendriers |
| 1.1.10 | Maintenir la possibilité d'enlèvement des encombrants sur demande |
| 1.1.11 | Installer des poubelles à tri sur l'espace public |
| 1.1.12 | Optimiser l'utilisation des Points d'Apport Volontaire (PAV) en veillant à l'accessibilité pour tous les publics |
| 1.1.13 | Optimiser l'usage du Recyparc |
| 1.1.14 | Continuer d'avancer vers une commune « zéro déchet » |
| 1.1.15 | Soutenir avec d'autres communes le projet de création d'une ressourcerie dans l'Est du BW |
| 1.1.16 | Soutenir les initiatives telles que le Repair-café, le Système d'Echange Local et les donneries |

1.1.17	Maintenir la prime composteur
1.1.18	Poursuivre la politique de diminution de la quantité de déchets produits sur le territoire communal
1.1.19	Distribuer des poules dans le respect du bien-être animal
1.1.20	Poursuivre le service de broyage à domicile

OO2 : Investir pour des espaces publics conviviaux et renforcer nos espaces verts

ACTIONS	
1.2.1	Végétaliser les espaces publics tels que la verdurisation du parking du Perwex
1.2.2	Soutenir l'entretien de nos réserves naturelles
1.2.3	Prévoir des zones ombragées et lutter contre les îlots de chaleur urbain via la plantation d'arbres
1.2.4	Aménager certains lieux afin de créer des endroits de rencontre
1.2.5	Organiser des décorations à thème dans la commune
1.2.6	Renouveler l'opération « bancs publics »
1.2.7	Entretenir et rénover les plaines de jeux
1.2.8	Augmenter les plantations en privilégiant les plants indigènes, résistants et mellifères
1.2.9	Faire entretenir les sentiers par le service technique et les propriétaires des haies limitrophes
1.2.10	Réhabiliter des sentiers et chemins tels que le sentier 81 à Perwez centre
1.2.11	Réaménager le bois de Burlet
1.2.12	Soutenir la création d'un verger

OO3 : Assurer l'entretien régulier et l'amélioration continue des voiries pour garantir leur sécurité et leur accessibilité

ACTIONS	
1.3.1	Poursuivre la mise en œuvre d'un plan d'asphaltage des voiries
1.3.2	Mettre en place un plan trottoir dans les zones sensibles
1.3.3	Prévoir un budget "réparation urgente" des voiries et trottoirs (réparations, rebouchage de nids-de-poule,...)
1.3.4	Créer un registre de suivi des dégradations constatées et des réparations
1.3.5	Finaliser la rénovation de la rue de la Gobie
1.3.6	Finaliser la rénovation du pont rue de Seumay

1.3.7	Finaliser la rénovation du pont rue du Manoir
1.3.8	Finaliser la rénovation de l'avenue Wilmart
1.3.9	Finaliser la rénovation de la place du Marché
1.3.10	Réaménager la rue du Ponceau
1.3.11	Réaménager la rue des Communes
1.3.12	Réaménager la petite rue des communes

OO4 : Continuer à déployer des actions ambitieuses pour améliorer, valoriser et préserver la qualité environnementale du territoire

ACTIONS	
1.4.1	Favoriser la biodiversité par des aménagements et des plantations adaptées grâce à un maillage vert et bleu (développer les sites protégés avec Natagora, installation de ruches, nichoirs,...)
1.4.2	Favoriser l'implantation de haies (contribution à la résilience écologique, barrières naturelles contre les pollutions visuelles ou sonores, lutte contre l'érosion des sols)
1.4.3	Lutter contre les frelons asiatiques et les guêpes en mettant à disposition un listing de sociétés d'extermination sérieuses et fiables
1.4.4	Entretien et faire entretenir les ruisseaux
1.4.5	Publier, sur le site de la commune, la liste des apiculteurs pour l'essaimage
1.4.6	Former le personnel aux comportements écoresponsables
1.4.7	Soutenir les initiatives de jardins partagés
1.4.8	Soutenir les permis de végétaliser
1.4.9	Participer à la semaine de l'arbre

OO5 : Diminuer l'impact énergétique de notre commune

ACTIONS	
1.5.1	Définir et mettre en œuvre une stratégie immobilière globale à long terme des bâtiments communaux afin de poursuivre l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics
1.5.2	Sensibiliser à la l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE)
1.5.3	Mener des campagnes de sensibilisation sur les enjeux climatiques/énergétiques via, notamment, des ateliers participatifs
1.5.4	Soutenir le développement des bornes de recharge électrique

1.5.5	Poursuivre le système de primes pour audit énergétique
1.5.6	Participer activement à la gestion de l'éolienne citoyenne
1.5.7	Continuer l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics
1.5.8	Finaliser le remplacement de l'éclairage public par du LED
1.5.9	Favoriser les investissements privés via un accompagnement visant la réduction de consommation énergétique
1.5.10	Soutenir l'émergence de communautés d'énergie renouvelable
1.5.11	Poursuivre la décarbonation des véhicules communaux
1.5.12	Soutenir le guichet de l'énergie

OO6 : Entretien et réorganiser les cimetières

ACTIONS	
1.6.1	Poursuivre le cadastre informatisé des cimetières communaux
1.6.2	Mettre en place une signalétique dans les cimetières
1.6.3	Augmenter le nombre de cimetières verts
1.6.4	Mener une politique de récupération des concessions non entretenues ou non renouvelées
1.6.5	Réorganiser les espaces (urnes, dispersion des cendres,...) afin d'en faire des endroits de recueillement dignes et embellis
1.6.6	Soutenir la mise à disposition d'un endroit de recueillement pour les funérailles laïques en accord avec le Prieuré ou dans une salle communale

OO7 : Garantir un réseau d'eau communal efficace

ACTIONS	
1.7.1	Réaliser une nouvelle station de pompage
1.7.2	Garantir la qualité et la quantité d'eau au meilleur prix
1.7.3	Poursuivre l'entretien du réseau d'eau en investissant dans le réseau de distribution
1.7.4	Continuer de mener une politique de renouvellement des compteurs et des chambres à vanne
1.7.5	Assurer la réactivité et la proximité du service technique
1.7.6	Connecter notre réseau avec l'autoroute de l'eau de la SWDE

OO8 : Être une commune soucieuse du bien-être animal

ACTIONS

- | | |
|-------|---|
| 1.8.1 | Maintenir un référent, en interne, responsable du bien-être animal |
| 1.8.2 | Créer un parc canin |
| 1.8.3 | Soutenir le CREAVES |
| 1.8.4 | Sensibiliser les citoyens au bien-être animal |
| 1.8.5 | Collaborer avec Sans Collier asbl |
| 1.8.6 | Mener de nouvelles campagnes de stérilisations des chats errants |
| 1.8.7 | Mener de nouvelles campagnes d'identification et de stérilisation des chats domestiques |

OO9 : Mettre en valeur, préserver et transmettre le patrimoine local, essentiel au développement culturel

ACTIONS

- | | |
|-------|--|
| 1.9.1 | Soutenir l'association laïque, le Prieuré et les Fabriques d'église |
| 1.9.2 | Rénover la toiture de l'Église de Thorembais-les-Béguines |
| 1.9.3 | Rénover la chapelle Bonne Espérance à Thorembais-Saint-Trond |
| 1.9.4 | Protéger le psautier d'Orbais |
| 1.9.5 | Soutenir la création d'un inventaire du petit patrimoine |
| 1.9.6 | Finaliser les travaux d'aménagement de la cure de Perwez et mettre à disposition du curé, un logement, une salle de réunion et un bureau |
| 1.9.7 | Créer un parking à proximité du Prieuré Sainte-Marie afin de faciliter l'accès à ce lieu culturel fréquenté |

OS2 PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT URBANISTIQUE ÉQUILIBRÉ ET UNE MOBILITÉ RÉFLÉCHIE

OO1 : Maintenir une commune rurale où il fait bon vivre

ACTIONS

- | | |
|-------|---|
| 2.1.1 | Préserver l'identité des villages et la qualité de nos paysages |
| 2.1.2 | Diffuser et faire connaître la charte de la ruralité afin de favoriser le respect mutuel entre agriculteurs et citoyens |

2.1.3	Elaborer un Schéma de Développement Communal (SDC)
2.1.4	Limitier l'urbanisation et la densification des villages en ajustant les centralités et en empêchant les constructions d'immeubles à appartements en dehors des centralités et des grands axes de circulation
2.1.5	Encourager la mixité sur le territoire (habitat, commerce, espaces publics,...)
2.1.6	Inciter les promoteurs à organiser une concertation avant toute demande de permis dès que le projet comprend au moins 10 logements
2.1.7	Continuer à impliquer les membres de la CCATM dans les outils urbanistiques afin de renforcer la qualité des décisions et la concertation citoyenne en aménagement du territoire

OO2 : Investir afin de fluidifier et sécuriser les déplacements des perwéziens	
ACTIONS	
2.2.1	Concrétiser un contournement express/malin au niveau du rond-point de Thorembais-Saint-Trond
2.2.2	Favoriser les transports intermodaux par la création d'un mobipôle
2.2.3	Sécuriser les traversées de chaussées : - Carrefour N29 et Avenue Lieutenant Bigourdan / rue Notre-Dame - Carrefour N243 et rue Trémouroux / rue d'Odenge - Carrefour N29 et rue du Béguinage / rue de Thorembais
2.2.4	Créer un rond-point au carrefour rue d'Opprebais / rue Notre Dame
2.2.5	Continuer la sécurisation de la rue Notre Dame en lien avec le carrefour Chaussée de Charleroi
2.2.6	Conscientiser et sanctionner les comportements inappropriés (vitesse excessive, consommation d'alcool,...) en s'appuyant sur la zone de police
2.2.7	Augmenter le nombre de rues en zone 30km/h en concertation avec les habitants
2.2.8	Solliciter la Wallonie afin de rénover et sécuriser la Chaussée de Wavre
2.2.9	Entretenir les panneaux de signalisation
2.2.10	Maintenir et rénover les radars fixes et le radar tronçon
2.2.11	Communiquer et informer sur les Sanctions Administratives Communales (SAC)
2.2.12	Poursuivre l'amélioration du réseau cyclable (traversées de chaussées, marquages, signalisation,...)
2.2.13	Etablir un planning et une hiérarchie des investissements relatif aux abribus
2.2.14	Sensibiliser l'OTW afin d'élargir et améliorer l'offre de transport en commun
2.2.15	Stimuler la mise en place de voitures partagées
2.2.16	Sécuriser les passages pour piétons
2.2.17	Sécuriser les F99c en renforçant la signalisation dissuasive, en fermant régulièrement les barrières et en contrôlant via la zone de police

2.2.18	Continuer à former les jeunes à l'utilisation du vélo
2.2.19	Investir dans des abris vélos sécurisés pour le personnel
2.2.20	Maintenir le dispositif de prime vélo pour tous types de vélo
2.2.21	Mener une réflexion relative à une rue scolaire
2.2.22	Soutenir la création d'un bike-wash
2.2.23	Permettre aux citoyens d'utiliser pleinement les sentiers

OO3 : Faciliter l'accès à un logement de qualité pour tous

ACTIONS	
2.3.1	Favoriser l'accès des jeunes à la propriété en augmentant le nombre de logements « tremplins »
2.3.2	Aider les Perwéziens dans leurs recherches de logement
2.3.3	Aider à la rénovation énergétique (primes)
2.3.4	Favoriser les logements intergénérationnels
2.3.5	Permettre l'implantation d'habitats légers dans le respect des règles existantes
2.3.6	Créer un point de contact unique des logements publics
2.3.7	Soutenir les initiatives d'habitat partagé
2.3.8	Solliciter l'investissement dans des panneaux solaires/photovoltaïques au niveau des logements publics

OS3 : SOUTENIR UNE ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE ET ÉCONOMIQUE

OO1 : Stimuler une économie locale forte

ACTIONS	
3.1.1	Favoriser la mixité et le dynamisme des Commerces / Indépendants / Entreprises sur le territoire
3.1.2	Soutenir l'Agence de Développement Local (ADL)
3.1.3	Favoriser la tenue de marchés artisanaux
3.1.4	Développer les zones destinées à l'activité économique
3.1.5	Promouvoir la carte de fidélité/infidélité Horeca afin d'encourager les clients à découvrir différents établissements et les récompenser de visiter plusieurs restaurants
3.1.6	Maintenir le dispositif de chèque-commerce

3.1.7 Organiser des activités festives tout au long de l'année pour soutenir l'économie locale (Noël, Perwez'stival, beau-vélo de Ravel,...)
--

OO2 : Continuer à soutenir plus de vitalité dans le centre de Perwez

ACTIONS

- | |
|---|
| 3.2.1 Ramener une moyenne surface alimentaire/commerciale dans le centre |
| 3.2.2 Maintenir la prime à l'installation de commerce |
| 3.2.3 Faire appel à la rénovation urbaine pour continuer à dynamiser le centre |
| 3.2.4 Rénover la Place de la gare |
| 3.2.5 Organiser l'occupation du rez-de-Chaussée de l'ancienne gare afin d'y promouvoir des produits locaux et des modes de transport doux |
| 3.2.6 Promouvoir le marché (attirer des marchands supplémentaires avec des produits complémentaires) |
| 3.2.7 Sensibiliser les acteurs économiques à de nouveaux projets (parfumerie, poissonnerie,...) |
| 3.2.8 Etudier la mise en œuvre d'une prime à la rénovation de façades |
| 3.2.9 Augmenter le nombre de places de parking public |
| 3.2.10 Contrôler la bonne utilisation des zones bleues |

OO3 : Développer le tourisme local

ACTIONS

- | |
|---|
| 3.3.1 Encourager le tourisme à la ferme via, notamment, la viticulture, la route du Malt. |
| 3.3.2 Soutenir la maison du tourisme du Brabant Wallon |
| 3.3.3 Promouvoir nos randonnées |
| 3.3.4 Continuer le géocaching et les balades Totemus |
| 3.3.5 Encourager le tourisme de mémoire avec le Cercle historique et le Musée du souvenir |

OO4 : Soutenir l'agriculture et nos producteurs locaux

ACTIONS

- | |
|---|
| 3.4.1 Soutenir les projets agricoles dans leur diversité |
| 3.4.2 Faciliter l'organisation de foires aux vins belges porté par des privés |
| 3.4.3 Valoriser les produits locaux via les commerces de proximité et la cuisine de collectivité |
| 3.4.4 Mettre en place une vitrine des produits locaux au rez-de-chaussée de l'ancienne gare rénovée |

3.4.5	Soutenir la coopérative viticole de Perwez
3.4.6	Encourager les coopératives sur le territoire (en direct de mon élevage, Cultivaé...)
3.4.7	Poursuivre le soutien à l'association des éleveurs et au service de remplacement agricole

OS4 : RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE DANS LE RESPECT DE CHACUN

OO1 : Elaborer et mettre en œuvre un Plan de cohésion sociale en synergie avec les institutions et les associations locales

ACTIONS	
4.1.1	Co-construire le plan avec différents acteurs
4.1.2	Mener une synergie étroite avec le CPAS afin d'assurer une cohérence des politiques sociales sur le territoire
4.1.3	Soutenir les initiatives citoyennes comme, par exemple, la fête des voisins
4.1.4	Continuer à promouvoir l'intergénérationnel en créant des liens pour lutter contre l'isolement
4.1.5	Dynamiser l'espace Papote : lectures, jeux, ateliers, tricot,...
4.1.6	Organiser un petit-déjeuner thématique (culture, saison,...) une fois par an
4.1.7	Soutenir et développer les actions de l'Espace Public Numérique (EPN)
4.1.8	Développer l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants (kit accueil, rencontre lors de la journée des nouveaux habitants,...)
4.1.9	Soutenir l'asbl Brasero
4.1.10	Promouvoir les campagnes de sensibilisation pour les dépistages de diverses pathologies

OO2 : Favoriser l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap et améliorer leur cadre de vie

ACTIONS	
4.2.1	Mettre en place des installations PMR spécifiques lors des événements publics
4.2.2	Améliorer l'accessibilité des infrastructures communales (bâtiments, voiries) et de l'espace public communal
4.2.3	Renforcer l'accueil et les dispositifs pour les malentendants et malvoyants
4.2.4	Favoriser l'épanouissement par des activités adaptées et inclusives

OO3 : Mener une politique active en faveur des seniors

ACTIONS	
4.3.1	Répondre aux besoins des seniors
4.3.2	Soutenir les Seniors consultants et leurs initiatives telles que des conférences
4.3.3	Inviter des jeunes dans les maisons de repos et les « espaces Seniors »
4.3.4	Continuer le projet des triporteurs
4.3.5	Rappeler la mise à disposition des boîtes jaunes
4.3.6	Renforcer les dispositifs de maintien des personnes à domicile (Général'Action, CADO asbl)
4.3.7	Maintenir l'organisation d'un voyage annuel des seniors pour favoriser le lien social
4.3.8	Organiser la réception des couples jubilaires

OS5 ASSURER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ, UN ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET UN ACCÈS AU SPORT ET À LA CULTURE À TOUT ÂGE

OO1 : Continuer à renforcer l'accès au sport pour tous

ACTIONS	
5.1.1	Poursuivre la rénovation complète du centre sportif de Perwez
5.1.2	Rénover et étendre le terrain synthétique du football
5.1.3	Créer des terrains de tennis extérieurs supplémentaires
5.1.4	Soutenir la création de terrains de pétanque intérieurs/extérieurs
5.1.5	Maintenir les journées sportives pour favoriser la découverte des sports
5.1.6	Instaurer le chèque sport et culture pour les familles défavorisées
5.1.7	Assurer une présence à l'accueil au rez-de-chaussée du centre sportif de Perwez
5.1.8	Promouvoir les activités sportives auprès des citoyens dont les nouveaux habitants
5.1.9	Maintenir et développer la consultation et la réservation en ligne
5.1.10	Entretien et embellir les plaines de jeux et les infrastructures sportives de quartier
5.1.11	Créer les mérites sportifs pour promouvoir et mettre à l'honneur les talents locaux

002 : Soutenir et développer les activités culturelles pour tous et partout

ACTIONS

- | | |
|--------|--|
| 5.2.1 | Soutenir le centre culturel (Foyer) et ses associations à travers le nouveau contrat programme |
| 5.2.2 | Renforcer la visibilité du foyer |
| 5.2.3 | Mettre en avant les artistes et artisans locaux |
| 5.2.4 | Maintenir l'offre cinéma au foyer |
| 5.2.5 | Favoriser les échanges dans le cadre des jumelages |
| 5.2.6 | Soutenir la bibliothèque et favoriser les partenariats avec les autres acteurs culturels |
| 5.2.7 | Soutenir les initiatives visant la création d'une académie de musique |
| 5.2.8 | Organiser des activités culturelles en dehors du foyer (Prieuré, Maison de repos, extérieur,...) |
| 5.2.9 | Soutenir le parcours d'artiste à Orbais |
| 5.2.10 | Garantir la commémoration solennelle des combattants et victimes de guerre en incluant les élèves des écoles de l'entité |
| 5.2.11 | Maintenir le soutien à la langue wallonne via la Bonne Entente, les tables de conversations et les discussions dans nos écoles |
| 5.2.12 | Poursuivre les engagements pris par la commune dans le cadre de l'obtention du label "ma Commune dit oye" |

003 : Investir au service de l'enseignement

ACTIONS

- | | |
|-------|---|
| 5.3.1 | Maintenir une école au moins par village |
| 5.3.2 | Agrandir l'école d'Orbais en aménageant la cure d'Orbais et ses extérieurs |
| 5.3.3 | Garantir le choix pour les enfants de suivre une scolarité dans un enseignement en français tout en proposant l'immersion en néerlandais ou en anglais |
| 5.3.4 | Continuer à renforcer les moyens informatiques des écoles |
| 5.3.5 | Sensibiliser nos jeunes aux productions locales en favorisant les rencontres avec les producteurs et en s'appuyant sur la volonté des équipes pédagogiques de nos écoles |
| 5.3.6 | Augmenter la présence des produits locaux dans les repas scolaires |
| 5.3.7 | Poursuivre le programme "les fruits et légumes à l'école" |
| 5.3.8 | Aider à la mise en place de potagers dans les écoles qui le souhaitent |
| 5.3.9 | Lutter contre le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement en créant un binôme référent (accueillant/enseignant) formé et en collaborant avec la zone de police pour sensibiliser et faire de la prévention dans les classes de 5 ^e et 6 ^e primaires |

5.3.10	Maintenir la gratuité des salles communales, hors Perwex, pour les écoles communales
5.3.11	Collaborer avec l'école Da Vinci en terme de sport et de culture par exemple
5.3.12	Collaborer avec l'IFAPME afin de faciliter les travaux pratiques des personnes formées
5.3.13	Organiser des cours de natation pour nos élèves

OO4 : Soutenir et développer les milieux d'accueil de la petite enfance

ACTIONS	
5.4.1	Créer de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance
5.4.2	Finaliser la création d'un milieu de co-accueil tremplin au sein de la Cure de Perwez
5.4.3	Continuer à soutenir les milieux d'accueil existants
5.4.4	Maintenir la Prime "langes"

OO5 : Être au service de la jeunesse locale

ACTIONS	
5.5.1	Favoriser la création d'une maison des jeunes dans le centre de Perwez en collaboration avec le pôle jeunesse
5.5.2	Proposer des activités extérieures pour remplacer l'utilisation des écrans
5.5.3	Soutenir l'offre de stage pour les jeunes
5.5.4	Renforcer l'accès et l'intégration des enfants porteurs d'un handicap
5.5.5	Soutenir l'Accueil Temps Libre (ATL)
5.5.6	Soutenir Anim'Mômes afin de maintenir la qualité de l'accueil extrascolaire
5.5.7	Proposer un tarif préférentiel pour les Perwéziens durant les plaines de vacances
5.5.8	Soutenir et encadrer le Conseil communal des enfants
5.5.9	Envisager la création d'un Conseil communal des Ados/jeunes pour les impliquer dans la vie de leur commune
5.5.10	Maintenir la prime de naissance pour soutenir les familles
5.5.11	Solliciter l'aide des bénévoles et/ou retraités pour soutenir l'école des devoirs
5.5.12	Continuer la mise à l'honneur des nouveaux-nés
5.5.13	Maintenir la permanence ONE
5.5.14	Accentuer les collaborations avec l'Aide en Milieu Ouvert (AMO)
5.5.15	Soutenir le service citoyen

5.5.16	Continuer à organiser la Journée des Familles
5.5.17	Collaborer avec le planning familial

006 : Soutenir les associations locales afin de dynamiser notre Commune	
ACTIONS	
5.6.1	Maintenir le soutien financier et la mise à disposition gratuite d'une salle communale chaque année pour favoriser l'action des associations sur le territoire
5.6.2	Rénover le Club des Jeunes de Thorembois-les-Béguines
5.6.3	Créer une maison de village à Thorembois-les-Béguines
5.6.4	Aménager des locaux pour l'Unité scout Jean XXIII à la cure de Malèves
5.6.5	Aménager l'infrastructure dédiée au Patro
5.6.6	Garantir le soutien aux associations via le budget participatif
5.6.7	Organiser des festivités familiales comme les fêtes de fin d'année, les fêtes d'été ou le festival des châteaux gonflables

<u>OS6 AVOIR UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE ET UNE FISCALITÉ MAÎTRISÉE</u>	
001 : Diminuer l'impôt et gérer les finances communales de manière efficace	
ACTIONS	
6.1.1	Diminuer l'IPP
6.1.2	Maintenir des prix attractifs pour les salles communales au bénéfice des Perwéziens
6.1.3	Maintenir une direction financière unique pour commune/CPAS

002 : Dynamiser la Participation citoyenne et la démocratie	
ACTIONS	
6.2.1	Proposer une boîte à idée dans chaque village
6.2.2	Organiser des consultations citoyennes
6.2.3	Favoriser la collaboration entre la Commission Locale de Développement Rural et la commune

6.2.4	Garantir 50.000€/an pour le budget participatif
6.2.5	Organiser une délocalisation annuelle des séances du Conseil communal dans les villages
6.2.6	Diffuser les Conseils communaux en direct
6.2.7	Réunir les commissions communales durant la législature
6.2.8	Mettre les procès-verbaux des Conseils communaux à disposition en version papier
6.2.9	Continuer à faire fonctionner les commissions consultatives
6.2.10	Maintenir Perwez commune hospitalière

OO3 : Renforcer la communication

ACTIONS	
6.3.1	Etendre le développement du E-guichet au service des citoyens
6.3.2	Installer des panneaux d'information numérique afin de diffuser l'information au plus grand nombre
6.3.3	Publier la liste des représentants politiques et de leurs mandats
6.3.4	Proposer des informations et formations aux nouveaux médias à destination de l'ensemble des publics
6.3.5	Réinventer le bulletin d'information communale
6.3.6	Poursuivre la diffusion d'informations via les réseaux sociaux
6.3.7	Utiliser Be-alert afin d'informer les citoyens en cas d'urgence

OS7 GARANTIR LA SÉCURITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

OO1 : Assurer la sécurité de l'ensemble des citoyens

ACTIONS	
7.1.1	Augmenter les moyens de la zone de Police pour plus de présence sur le terrain
7.1.2	Mener des opérations de sensibilisation auprès des jeunes (alcool, drogues,...)
7.1.3	Communiquer sur les mesures prises à la suite d'une intervention policière quand cela est possible
7.1.4	Former des bénévoles pour aider à la sécurité aux abords des écoles
7.1.5	Continuer à investir dans la Zone de secours
7.1.6	Informier et consulter les citoyens en matière d'éclairage public

7.1.7	Sécuriser les carrefours en améliorant la visibilité par le fauchage
7.1.8	Maintenir la fonction de gardien de la Paix
7.1.9	Former un agent constatateur
7.1.10	Renforcer la prévention et la répression des comportements inciviques
7.1.11	Informers les citoyens sur la possibilité de surveillance policière
7.1.12	Soutenir les initiatives visant la création de Partenariat Local de Prévention (PLP)
7.1.13	Maintenir les défibrillateurs en bon état de fonctionnement

OO2 : Faire face à une gestion de crise

ACTIONS	
7.2.1	Mettre à jour et optimiser le Plan Communal d'Urgence (PCU)
7.2.2	Organiser des simulations afin de tester le PCU
7.2.3	Mettre en place les mesures administratives nécessaire au bon fonctionnement (formation du personnel, constitution d'une cellule de crise)
7.2.4	Mettre en place les mesures de soutien à la population
7.2.5	Avoir un plan de continuité (business continuity) pour garantir la sauvegarde des données

OO3 : Améliorer la résilience pour prévenir ou faire face aux inondations

ACTIONS	
7.3.1	Étudier les aménagements hydrauliques possibles selon les lieux et en mettre en place (zones d'immersion temporaire, bassins d'orage, digues, fascines, haies zone de temporisation...)
7.3.2	Mise en place de repères de crue
7.3.3	Continuer à octroyer une prime communale favorisant la mise en place de dispositifs durables de protection contre l'intrusion des eaux chez les particuliers
7.3.4	Octroyer une prime aux agriculteurs permettant la création de dispositifs destinés à limiter les coulées boueuses vers les zones habitées
7.3.5	Organiser le nettoyage et le curage des égouts
7.3.6	Sensibiliser les citoyens et les agriculteurs avec le soutien du Gal culturalité
7.3.7	Créer une Zone d'Immersion Temporaire (ZIT) en amont de l'avenue Lieutenant Bigourdan
7.3.8	Curer et entretenir la ZIT en amont de la rue de Longpré

7.3.9	Réhausser la voirie afin de diriger l'eau vers la ZIT et les prairies rue de Longpré
7.3.10	Créer une ZIT en amont du Ponceau
7.3.11	Installer des zones tampons sur des parcelles agricoles
7.3.12	Installer une ZIT Chaussée de Charleroi afin de protéger les habitations en aval
7.3.13	Entretenir les ouvrages existants
7.3.14	Mise en place de conventions avec les agriculteurs pour le placement de fascines

PERWEZ – PST INTERNE

OS1 AVOIR UN PERSONNEL ÉPANOUI ET EFFICACE

OO1 : Renforcer la culture d'entreprise et l'esprit d'équipe

ACTIONS

- | | |
|--------|---|
| 1.1.1 | Accueillir les nouveaux membres du personnel |
| 1.1.2 | Créer une identité visuelle (pin's avec blason, vêtement,...) |
| 1.1.3 | Maintenir la qualité de l'espace bien-être |
| 1.1.4 | Organiser au moins 2 activités par an pour le personnel telle que la Réception du Nouvel-an |
| 1.1.5 | Organiser un team building par an |
| 1.1.6 | Laisser la place à des moments conviviaux (déjeuner d'équipe, anniversaires, œufs en chocolat, tournoi de sport...) |
| 1.1.7 | Aménagement du bureau de la Directrice générale pour plus de confidentialité |
| 1.1.8 | Maintenir le télétravail occasionnel pour les fonctions le permettant |
| 1.1.9 | Assurer une communication interne efficace |
| 1.1.10 | Désigner une personne de confiance |

OO2 : Valoriser le travail du personnel

ACTIONS

- | | |
|-------|---|
| 1.2.1 | Permettre l'évolution de carrière |
| 1.2.2 | Augmenter la valeur du chèque repas |
| 1.2.3 | Maintenir l'octroi du 2eme pilier de pension |
| 1.2.4 | Organiser des contacts réguliers sur le terrain entre mandataires, responsables et membres du personnel |
| 1.2.5 | Conscientiser le citoyen au respect de l'administration |

003 : Optimiser les services communaux

ACTIONS

- | | |
|--------|---|
| 1.3.1 | Mettre à jour un organigramme précis afin d'optimiser le fonctionnement |
| 1.3.2 | Assurer une polyvalence au sein des services pour disposer de backup |
| 1.3.3 | Revoir le statut administratif et pécuniaire |
| 1.3.4 | Adapter le règlement de travail |
| 1.3.5 | Instaurer un rôle de garde |
| 1.3.6 | Améliorer la communication interne dans les services et entre ceux-ci |
| 1.3.7 | Maintenir un horaire d'été en cas de fortes chaleurs |
| 1.3.8 | Optimiser la fréquence des réunions au sein des services |
| 1.3.9 | Continuer la mise en œuvre du contrôle interne |
| 1.3.10 | Assurer l'entretien et le renouvellement du parc de véhicules communaux |

OS2 ÊTRE UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE AU SERVICE DES CITOYENS

001 : Optimiser l'accueil des citoyens

ACTIONS

- | | |
|-------|---|
| 2.1.1 | Réaliser une enquête de satisfaction auprès des citoyens |
| 2.1.2 | Maintenir un bureau d'accueil accessible |
| 2.1.3 | Mettre à jour la signalétique au sein des bâtiments communaux permettant aux citoyens de mieux être orienté |
| 2.1.4 | Développer l'accueil des nouveaux habitants et leur offrir un « kit d'accueil » |

002 : Investir dans les infrastructures communales

ACTIONS

- | | |
|-------|--|
| 2.2.1 | Poser les bases nécessaires à la construction d'un nouveau centre administratif unique |
| 2.2.2 | Améliorer l'infrastructure au niveau du réfectoire du garage communal |
| 2.2.3 | Continuer une maintenance efficace des bâtiments publics |

OO3 : Continuer d'améliorer la transparence et la communication

ACTIONS

- | | |
|-------|--|
| 2.3.1 | Finaliser la migration du site internet communal |
| 2.3.2 | Maintenir et développer l'information via les réseaux sociaux |
| 2.3.3 | Organiser des séances d'information à destination des citoyens |
| 2.3.4 | Prévoir une farde reprise/remise permettant le back-up en cas d'absence et la polyvalence au sein des services |
| 2.3.5 | Rédiger et diffuser les notes de services en matière de protection des données et de la vie privée |
| 2.3.6 | Former et sensibiliser les membres du personnel en matière de protection des données et de la vie privée |
| 2.3.7 | Mettre à disposition un registre de traitement des données pour le service population et urbanisme et le mettre à jour |
| 2.3.8 | Organiser « vis ma vie » avec des citoyens |

OO4 : Maintenir et développer des synergies entre les autres institutions

ACTIONS

- | | |
|--------|--|
| 2.4.1. | Continuer l'augmentation des synergies avec le CPAS |
| 2.4.2 | Optimaliser la cuisine centrale unique au bénéfice des Résidents et des écoliers |
| 2.4.3 | Maintenir et développer des services unique pour les 2 institutions (service technique, DF, DPO, informatique,...) |
| 2.4.4 | Maintenir et développer des marchés publics conjoints : <ul style="list-style-type: none">▪ Marchés classiques de fournitures et entretiens des matériels divers▪ Marchés de maintenance du classement et de l'archivage▪ Marché de gestion du courrier et des délibérations▪ Marché du SEPPT |
| 2.4.5 | Consulter le SIPPT lors de la confection de marchés publics |
| 2.4.6 | Utiliser une charte graphique commune |
| 2.4.7 | Amplifier les actions en collaboration avec les communes de l'EST du BW |
| 2.4.8 | Gestion des inondations |

005 : Poursuivre la formation continue du personnel	
ACTIONS	
2.5.1	Systématiser l'évaluation des membres du personnel
2.5.2	Informer régulièrement les agents sur les consignes de sécurité et les bonnes pratiques pour améliorer la sécurité et le bien-être
2.5.3	Former des agents volontaires aux premiers soins
2.5.4	Créer et former un service de lutte contre les incendies sur base volontaire
2.5.5	Communiquer les plans d'évacuations à l'ensemble des membres du personnel
2.5.6	Réaliser des exercices d'évacuation et d'alerte incendie
2.5.7	Elaborer un plan d'actions annuel en matière de bien-être, de prévention et de sécurité au travail

OS3 IMPLÉMENTER UNE DIGITALISATION EFFICIENTE	
001 : Miser sur la digitalisation pour optimiser la transparence et la communication	
ACTIONS	
3.1.1	Améliorer la digitalisation au service du citoyen / Développer un E-guichet performant
3.1.2	Améliorer la communication, fluidifier les échanges en interne et étudier la possibilité de centraliser l'information interne via un Intranet
3.1.3	Avoir un encodage automatisé des demandes de congé/d'absence
3.1.4	Digitaliser les interventions du terrain via un logiciel adapté et une tablette pour un suivi en temps réel (application mobile)
3.1.5	Etablir un plan de formation pour accompagner la digitalisation
3.1.6	Poursuivre l'encodage des parcelles funéraires dans les cimetières par la digitalisation
3.1.7	Former les collaborateurs à l'Intelligence Artificielle